

COMMENT PASSER LE PERMIS DE CHASSER ?

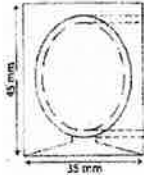
Vous pouvez passer le permis de chasser à partir de 15 ans révolu, toutefois l'O.F.B. ne sera en capacité de vous délivrer votre permis qu'à partir de 16 ans. Pour vous inscrire à cet examen, vous devez compléter, dater et signer le Cerfa et le retourner à l'adresse suivante :

Fédération des Chasseurs du Gard
182 route de Sauve
B.P. 57012
30910 NIMES cedex 2

Accompagné des pièces suivantes : (toute pièce non conforme ou manquante entrainera le retour du dossier) :

La photocopie recto et verso de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport, en cours de validité.

Deux photos d'identités (35 x45 mm) identiques et de moins de 6 mois avec nom et prénom derrière. Les normes ministérielles doivent être respectées:



- - Fond clair
- - Prise de face
- - Tête nue
- - Visage couvrant 80% de la photo
- - Pas de photos scannées, pas de photos d'école

Un chèque à l'ordre de l'Agent comptable de l'Office Français de la Biodiversité de :

31 euros si vous êtes mineur,

46 euros si vous êtes majeur

16 euros en cas de réinscription dans un délai de 3 ans

Pour ceux qui souhaitent le support de théorie format LIVRE : un chèque de 16 € à l'ordre de la FDCG (frais d'expédition inclus).

Vous pouvez réviser la théorie par internet sur le site www.fdc30.fr : c'est gratuit, (vous y trouverez prochainement le parcours de pratique).

La théorie et la pratique sont à connaître lors de votre première formation.

La partie verso du cerfa complétée par votre médecin. Ce certificat médical daté, tamponné et signé par le médecin doit avoir moins de deux mois lors de la réception du dossier par la Fédération. Par la suite, il sera valable un an.

si vous avez 16 ans ou 17 ans : votre attestation de recensement signée,

si vous avez entre 18 ans et 24 ans : votre journée d'appel signée,

La feuille de participation aux formations et stages dûment complétée, que vous soyez majeur ou mineur.

Les différentes étapes du candidat

☞ Vous serez convoqué à une formation pratique et théorique, sur le site de l'Ecole de Chasse et de la Nature, où vous découvrirez le parcours de l'examen, les manipulations fondamentales des armes de chasse ainsi que les indispensables règles de sécurité. Il est donc indispensable d'avoir travaillé la partie pratique via le site internet www.fdc30.fr.

☞ Une semaine avant l'examen, une seconde formation de pratique sera dispensée afin d'approfondir le parcours.

☞ Suite à ces formations, l'Office Français de Biodiversité vous convoquera à un examen unique « pratique et théorique ».

En cas de succès, l'examineur vous remettra votre permis dans la mesure où vous avez plus de 16 ans.

La partie théorique, les tests à blanc et bientôt le parcours de pratique sont disponibles sur notre site internet www.fdc30.fr ou sur le site : <https://www.chasseurdefrance.com/pratiquer/sentrainer-au-permis>

Pour toutes informations complémentaires, le service permis de chasser de la Fédération est à votre disposition au 04.66.62.49.14 ou 04.66.62.11.11 ou par mail : permisdechasser@fdc30.fr

Avertissements : Le passage du permis est interdit aux femmes enceintes.

Les candidats sous emprise de stupéfiants ou d'alcool sont invités à ne pas se présenter sur le site.



N° 13945*05

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEMANDE D'INSCRIPTION A L'EXAMEN ET DE DELIVRANCE DU PERMIS DE CHASSER

Agrafez ici vos photos d'identité

sans les détacher l'une de l'autre et

après avoir porté vos nom et prénoms au dos

(pas d'agrafe sur le visage)

A compléter par la FDC / FIC / OFB :

- Inscription à l'examen unique
Réinscription à l'examen unique

Code du service national articles L.113-4 et L.114-6
Code de l'Environnement articles L.423-2, L.423-5 à L.423-11, L.423-25, R.423-2 à R.423-11 et R.423-25
Arrêté du 7 octobre 2013 relatif aux modalités de l'examen préalable à la délivrance du permis de chasser
Arrêté du 29 janvier 2020 relatif aux modalités de l'examen préalable à la délivrance du permis de chasser en Guyane

Votre demande doit être déposée à la Fédération départementale ou interdépartementale des chasseurs de votre choix, (à l'OFB pour les examens organisés en Guyane) qui la transmet à l'Office français de la biodiversité.

Votre demande doit être accompagnée :

- de la photocopie d'une pièce d'identité recto/verso en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport), pour les étrangers, toute pièce en tenant lieu ;
de deux photographies d'identité normalisées (format 35 x 45 mm et de préférence en couleur) récentes (datant de moins de 6 mois) et identiques à agraffer au présent formulaire dans le cadre réservé à cet effet (portez vos nom et prénoms au dos) ;
du certificat médical, au verso de la présente demande, attestant que vous n'êtes pas atteint de l'une des affections médicales ou infirmités mentionnées à l'article R.423-25 du code de l'environnement (reproduit au dos de la présente demande), daté de moins de deux mois au jour de votre inscription; en Guyane, le représentant de l'Etat peut dispenser les candidats résidant des zones mal desservies du certificat médical sous réserve qu'ils produisent une déclaration sur l'honneur qu'ils ne sont pas atteints d'une affection mentionnée au 6° de l'article L.423-15 du même code
des documents ci-après relatifs aux obligations du service national, si vous êtes français et si vous avez entre 16 à 25 ans :
- vous avez moins de 16 ans ou plus de 25 ans : aucun justificatif n'est à produire
- vous avez entre 16 et 18 ans, il faut joindre à la demande :
une attestation de recensement ou le certificat de participation si vous avez déjà participé à la « journée défense et citoyenneté »
- vous avez entre 18 et 25 ans, il faut joindre à la demande :
le certificat de participation à la « journée défense et citoyenneté »
ou une attestation provisoire si vous n'avez pas encore participé à la journée défense et citoyenneté, ce document comportant obligatoirement une date de validité
ou une attestation individuelle d'exemption
si vous êtes mineur(e) ou majeur(e) en tutelle, de l'autorisation de votre représentant légal (père, mère, tuteur ou juge des contentieux de la protection) ;
de la déclaration sur l'honneur (figurant ci-dessous) que vous aurez signée vous-même (que vous soyez mineur(e), majeur(e) ou majeur(e) en tutelle), attestant que vous ne relevez pas des causes d'incapacité ou d'interdiction pouvant faire obstacle à l'inscription à l'examen et à la délivrance du permis de chasser listées au dos de la présente demande ;
à l'exception des demandes en Guyane, d'un chèque bancaire ou postal, dont le montant correspond à la somme du droit d'inscription à l'examen de 16€ et de la redevance pour la délivrance du permis de chasser de 30 € (15 € pour les mineurs) libellé à l'ordre de « Agent comptable de l'Office français de la biodiversité»

VOTRE IDENTITE

Madame Monsieur (*) Cochez la case qui vous concerne

Form fields for personal information: Name of birth, name of use, first names, date of birth, city of birth, address, commune, nationality, telephone, and electronic address.

(1) : Nom d'usage : nom de l'époux(se), veuf(ve), divorcé(e), nom de l'autre parent accolé au nom de naissance

Je demande mon inscription à l'examen et la délivrance du permis de chasser. Je déclare sur l'honneur qu'aucune des causes d'incapacité ou d'interdiction pouvant faire obstacle à l'inscription ou à la délivrance du permis de chasser, figurant au dos de la présente demande, ne m'est applicable.

Fait à :

le :

Portez votre signature (le candidat) dans le cadre ci-contre (en veillant à ne pas dépasser le cadre) :

IDENTIFICATION ET AUTORISATION DE VOTRE REPRESENTANT LEGAL

dans le cas où vous êtes mineur(e) : Père Mère Tuteur (*)
dans le cas où vous êtes majeur(e) en tutelle : Juge des contentieux de la protection (*)

(*) Cochez la case qui vous concerne

Madame Monsieur (*) Cochez la case qui vous concerne

Form fields for legal representative information: Name of birth, name of use, first names.

J'autorise le candidat désigné ci-dessus dans le cadre « identité » à s'inscrire à l'examen et à demander la délivrance du permis de chasser.

Fait à Signature du représentant légal : (et cachet du tribunal si majeur en tutelle)

le :

(1) : Nom d'usage : nom de l'époux(se), veuf(ve), divorcé(e), nom de l'autre parent accolé au nom de naissance
La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire
Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès de l'Office français de la biodiversité

PARTICIPATION AUX FORMATIONS ET STAGES
(à compléter et à signer obligatoirement, que vous soyez adulte ou mineur)

NOM : _____ PRENOM : _____

ADRESSE : _____

TELEPHONE : _____ DATE DE NAISSANCE : _____

MAIL (obligatoire) : _____ @ _____

PATHOLOGIE PARTICULIERE ET TRAITEMENT (allergie, diabète, ect...):

PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE (OBLIGATOIRE) :

NOM : _____ PRENOM : _____

LIEN : PERE MERE CONJOINT (E) AUTRE (préciser) : _____

TELEPHONE : / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ /

PORTABLE : / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / TRAVAIL : / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ /

TRAVAIL : / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ /

CAS DES PERSONNES MINEURES OU SOUS TUTELLE : AUTORISATION PARENTALE OU DU REPRESENTANT LEGAL :

Je soussigné(e) _____, demeurant à _____
autorise _____ à participer aux formations dispensées
par la Fédération Départementale des Chasseurs du Gard au sein de l'Ecole de Chasse et de la Nature, et
déclare qu'il (elle) est parfaitement apte à suivre le programme de formation proposé lors de ces stages.

Signature du représentant légal :

SIGNATURE DU CANDIDAT (OBLIGATOIRE) :

Fait à _____ le / _ / _ / _ / _ /

Signature du candidat:

J'autorise la Fédération des Chasseurs du Gard à utiliser l'image du participant à des fins non lucratives dans le cadre de la promotion des activités menées au sein de l'école de Chasse et de la Nature. ***

*** Rayer en cas de refus